

Première réunion du conseil de quartier GAMBETTA

Jeudi 18 novembre 2021

Présents : Philippe Aragon, Tandia Elhadji, Marie-Hélène Chambrin, Pauline Pellissier, Michel Armier, Samia Fadaoui, Christine Fevre-Pernet, Françoise Gaborit, Jocelyne Mongellaz, Bernard Malteste, Eugénie Caillaud, Tom Belloir, Hervé Abadie, Axel Causin.

Avec :

Annie Gafforelli, élue en charge de la démocratie locale et la participation citoyenne
Romain Poulet, Coordinateur des conseils de quartiers, Pôle démocratie locale (PDL)

En introduction, **Madame Gafforelli** précise que la composition du conseil de quartier va encore évoluer, 15 personnes ayant été tirées au sort sur les listes électorales. (Le tirage prévu sur les listes de la CAF n'ayant pu se faire pour des problèmes techniques liés à la RGPD) Elles ont jusqu'au 6 décembre pour accepter de rejoindre le conseil. Elle insiste sur l'autonomie du Conseil de Quartier à l'égard des élus, sur l'importance d'une démarche la plus inclusive possible. Elle précise qu'il est tout à fait possible de solliciter des informations via les élus des différents secteurs, de bénéficier de formations dispensées par la Mairie Centrale notamment sur le budget participatif. Un travail inter quartier est aussi envisageable.

Le vote n'est pas réservé aux seuls élus. Les autres représentants désignés à l'article 10 de la Charte des Conseils de Quartier disposent également du droit de vote. Deux réunions plénières seront organisées chaque année en sa présence et celle du Maire.

Les conseils de quartiers disposent annuellement d'un budget de 15 000 € en investissement et autant en fonctionnement, cette somme étant encore disponible pour 2021, il est possible de déposer des projets jusqu'au 30 décembre. Il convient de ne pas parler de subventions auprès des associations, mais de prestations, 3 devis sont nécessaires. Les dépenses de personnel ne seront pas prises en charge. Possibilité de mutualiser pour l'achat d'un équipement par plusieurs conseils de quartiers. Les réunions du Conseil de quartier peuvent se tenir en Mairie, tout comme les commissions thématiques.

Annie Gafforelli se retire ensuite.

Romain Poulet rappelle que l'ordre du jour doit être envoyé au Pôle Démocratie en amont de la tenue de la réunion, ainsi que le compte-rendu. Le Pôle Démocratie se réserve le droit de l'amender avant de le mettre sur le site de la Mairie dédié «20eme Citoyen » qui doit être mis à jour.

La plupart des présents participent pour la première fois à une réunion d'un conseil de quartier. L'expérience du précédent conseil et des autres quartiers va aider à structurer le travail.

Les membres présents évoquent ensuite les questions suivantes :

- **le règlement intérieur** : la trame de la Mairie sera transmise par Romain, il convient d'attendre que le conseil de quartier soit complété pour l'établir
- **les contacts** avec les associations, les centres sociaux, des structures jeunesse, les foyers de migrants..... une démarche en leur direction sera effectuée par Romain. Il nous fera parvenir les contacts de celles ayant accepté de participer à notre conseil de quartier.
- le souhait d'avoir un plan du conseil de quartier avec délimitation et indication des rues plus précises que celui figurant sur le site de la Mairie
- **l'identification des chantiers en cours** dans le périmètre du quartier,
- la possibilité de **faire remonter des vœux aux élus**

- **la mise en place de commissions** : les préoccupations des participants portant sur l'urbanisme, la circulation, la propreté, l'incivilité, les espaces verts, la circulation, des commissions sont envisagées (animation locale et investissements).

Une commission *vie quotidienne/urbanisme/espaces verts* intéresse Bernard, Philippe, Pauline, Jocelyne et Marie-Hélène

Une commission *animation* intéresse Eugénie, Françoise et Hervé.

Christine et Jocelyne aimerait travailler sur la *place des femmes dans le quartier*.

- l'instruction des projets dans le cadre du **budget participatif**. Romain va répertorier les projets réalisés, bloqués, en cours ou à venir. Le Conseil de quartier peut recevoir les porteurs de projets

- **la coordination avec les autres conseils de quartiers** – Romain va fournir les coordonnées

En attendant la composition définitive du conseil de quartier, la structuration suivante est décidée :

Bureau provisoire :

- **animation du comité** : Philippe

- **communication** : Pauline et Christine

- **finances** : Tom

Les membres du bureau provisoire auront accès au mail du conseil de quartier : gambetta.cq@gmail.com

Les commissions peuvent faire remonter à l'équipe d'animation les informations pour l'ordre du jour une semaine avant chaque réunion.

Prochaines réunions :

- jeudi 2 décembre 2021

- Jeudi 16 décembre 2021

Le bureau proposera un ordre du jour pour chaque réunion. Ces deux réunions seront consacrées à l'examen du financement des projets déposés par les associations.